AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2531
FR0000051377-FS1136

10 novembre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 novembre 2016, la société anonyme Dorval Asset Management[1] (1 rue de Gramont, 75002 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 novembre 2016, le seuil de 5% du capital de la société PLASTIVALOIRE et détenir, pour le compte desdits fonds, 136 387 actions PLASTIVALOIRE représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et 3,14% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PLASTIVALOIRE sur le marché.

[1] Contrôlée par Natixis. La société déclarante indique agir indépendamment de la personne qui la contrôle dans les conditions visées aux articles L. 233-9 II du code de commerce, 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 2 765 700 actions représentant 4 347 780 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.